

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-089

Date de la convocation : 14/11/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 13

Membres votants : 17

Le vingt et un novembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLLOT, et MM Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Vincent FLEURY donne pouvoir à M. Benoît SINGLIT, M. Désiré NANJL donne pouvoir à M. Gérald LORFEUVRE, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Vincent THIERION.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLLOT

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF OPERATION
PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie »,

Vu la délibération n° DC2021/147 du 30 Septembre 2021 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'Echelle des Communautés des Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethémois pour une durée de 5 ans,

Vu la délibération n° DC2022-18 du 7 avril 2022 approuvant la convention avec l'ANAH (Agence Nationale de Habitat), la Région Grand Est et les Communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethémois et des Crêtes Préardennaises,

Vu la délibération n°DC2022/19 du Conseil communautaire du 7 avril 2022 confiant délégation au Bureau pour l'attribution des aides afférentes à la mise en œuvre du Fonds commun d'intervention lié à l'OPAH,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, DECIDE, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER les subventions conformément au tableau annexé à la présente délibération.**
- **DE CHARGER le Président de signer tous les actes à intervenir.**

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON GUEILLLOT

Le Président

Benoît SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le

29 NOV. 2024

29 NOV 2024

Annexe à la délibération DB2024-089

Prénom	Nom	Ville	Thématique	Gain énergie / Situation autonomie	Projet	Cout du projet TTC	Cout du projet HT	Montant éligible	Subvention Com. Com.	Subvention ANAH
		08400 LA-CROIX-AUX-BOIS	Précarité énergétique	55,88%	Isolation des murs par l'extérieur, Changement des menuiseries, installation chaudière à bûches à production d'eau chaude sanitaire	67 913,72 €	64 075,67 €	55 000,00 €	5 500,00 €	49 500,00 €
		08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR	Précarité énergétique	79,01%	Isolation des murs par l'extérieur, Installation d'une VMC, isolation des planchers bas, installation d'une pompe à chaleur	83 176,77 €	78 510,82 €	70 000,00 €	7 000,00 €	63 000,00 €
		08390 SAUVILLE	Précarité énergétique	73,01%	Installation d'un chauffe-eau thermodynamique, isolation des rampants de toiture, isolation des murs par l'intérieur, installation d'une pompe à chaleur	53 243,00 €	46 080,32 €	46 080,32 €	4 608,00 €	41 472,29 €
		08390 TANNAY	Précarité énergétique	83,09%	Installation d'une VMC, changement des menuiseries, isolation des combles, des rampants de toiture et des murs par l'intérieur, installation d'une pompe à chaleur	105 476,45 €	97 427,91 €	79 658,27 €	7 965,82 €	63 000,00 €
		08390 MONTGON	Précarité énergétique	82,06%	Installation d'une VMC, installation ballon thermodynamique, isolation des planchers bas et des murs par l'extérieur, installation d'une pompe à chaleur	76 216,66 €	66 868,00 €	66 868,00 €	6 686,00 €	46 807,60 €
		08390 BAIRON ET SES ENVIRONS	Précarité énergétique	68,50%	Changement des menuiseries, Installation ballon thermodynamique, installation pompe à chaleur, isolation des combles, réfection de la toiture	86 771,82 €	81 222,27 €	70 000,00 €	7 000,00 €	42 000,00 €
		08400 VOUZERS	Précarité énergétique	81,21%	Isolation des murs par l'extérieur, isolation du plancher des combles, installation d'une PAC et d'une VMC, changement des menuiseries	78 221,00 €	70 033,00 €	70 000,00 €	7 000,00 €	63 000,00 €

PONSARDIN	Daniel	08240 TAILLY	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Adaptation salle de bains et toilettes, pose de volets roulants électriques, installation d'un garde-corps sur l'escalier extérieur	8 178,76 ¤	8 178,76 ¤	8 178,76 ¤	818,00 ¤	5 725,13 ¤
		08310 LEFFINCOURT	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Adaptation salle de bains	9 713,68 ¤	9 713,68 ¤	9 713,68 ¤	971,00 ¤	6 799,58 ¤
		08310 SAINT-PIERRE- A-ARNES	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Adaptation salle de bains	13 091,40 ¤	13 091,40 ¤	13 091,40 ¤	1 309,14 ¤	9 183,98 ¤
		08400 CHALLERANGE	Autonomie	Adaptation séniors (+ 60 ans)	Installation d'un monte-escalier et remplacement des revêtements de sols intérieurs	6 477,50 ¤	6 230,00 ¤	6 230,00 ¤	623,00 ¤	4 361,00 ¤
LHI : Lutte contre l'habitat indigne GIR : Groupe Iso Ressources						Total subvention			49 480,96 ¤	394 829,58 ¤